



Direction emploi et développement  
des compétences

Décision n°2023-282

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de directeur de la santé publique à la direction générale santé et transition écologique**

Réf. : 4.2.5

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L. 332-8,2°, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction générale santé et transition écologique, un emploi de directeur de la santé publique chargé de piloter et de mettre en œuvre la politique Santé Publique à l'échelle de la ville de Nantes et de préfigurer la santé métropolitaine, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Piloter la direction de la santé publique, encadrez et animez l'activité de la direction composée de 57 agent·e·s.
- Préfigurer la santé métropolitaine, et à ce titre ,
  - définir le périmètre de la «compétence santé» à l'échelle métropolitaine dans la perspective d'une politique publique santé et de son plan d'action associé,
  - piloter l'élaboration de la politique publique santé métropolitaine, assurer sa validation et mise en œuvre,
  - concevoir les outils (CLS, CLSM, PLSE) à l'échelle métropolitaine et mettre en œuvre les plans d'actions,
  - animer le collectif des élu·e·s des instances de pilotage et le réseau des communes de la métropole sur le volet santé des populations en lien avec les pôles de proximité.

- Piloter l'appel à projets PIA Santé connectée.
- Animer et piloter la démarche managériale au sein de la direction.
- Accompagner les élu·e·s en charge du volet santé à la ville et à la métropole.
- Animer les relations internes et externes relatives à la Santé publique.

Médecin ou de formation supérieure en matière de santé publique, vous avez une expérience avérée en matière de santé publique. Votre solide expérience sur des fonctions de direction vous permet de fédérer des équipes autour d'objectifs partagés dans un contexte évolutif. Vous maîtrisez la conduite de projet complexe, savez être force de proposition et vous avez une grande capacité à travailler en transversalité. Ayant une connaissance approfondie de l'environnement institutionnel des collectivités, vous savez arbitrer et opérer des choix stratégiques et techniques en cohérence avec les orientations de la collectivité, préparer les arbitrages politiques, animer, réguler, coordonner les acteurs administratifs et techniques, partenaires internes et externes de la collectivité.

### **Décide,**

Article 1 : L'emploi de directeur de la santé publique à la direction générale santé et transition écologique est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés principaux à savoir au minimum / B 593 et au maximum / B 1015, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **09 MARS 2023**

Pour la Présidente  
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

**mis en ligne le :**

**15 MARS 2023**

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20230309-2023\_282DEC-AU  
Date de télétransmission : 15/03/2023  
Date de réception préfecture : 15/03/2023